

Séance du 22 Novembre 2017

Séance à 20 h 30, sous la présidence de M. GARET, Maire.

- Présents : (19) MM. GARET, DUCHAINE, MORAGNY, VARNIER, NOEL, CONTAUT, ELARD, DA COSTA, PIERRON, BOULLANGER, COCHENER, L'HUILLIER, AUBRIOT B. & L., RIZZATO, GUINOT, BONNEMAINS, LUGNIER & ARNOULD.

Absents : 0

Procurations : 0

Secrétaire : AUBRIOT Laurent

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 (D.O.B.)

Le Maire soumet au Conseil Municipal le débat d'orientation budgétaire 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le débat d'orientation budgétaire présenté par le Maire, à finaliser lors de la présentation des comptes administratifs 2017 et budgets primitifs 2018.

LOTISSEMENT « LES ESSARTS » : PRIX DE VENTE DES TERRAINS A BATIR

Le Maire présente le bilan prévisionnel du lotissement pour en déterminer le prix de vente aux particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le prix de vente du terrain à bâtir du lotissement « LES ESSARTS » à 50 € H.T. le m² (soit sur la base d'une TVA à 20 % - 60 € TTC).

O.N.F. DESTINATION DES COUPES 2018

parcelles 1 – 18 – 24 & 25.

Destination des coupes pour accord, quant aux travaux, ils seront examinés dans le cadre du budget.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET DES DECHETS52 **(S.D.E.D.52)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable aux nouvelles demandes d'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2018, et des modifications statutaires induites.

La séance est levée à 22 h 20.